



Attestation

Je soussigné, Maxence de RUGY, Maire de la Commune de Talmont-Saint-Hilaire, atteste qu'à ce jour, il n'a pas été mis en place le numéro d'enregistrement pour les locations saisonnières du territoire talmondais pour l'année 2023.

A Talmont Saint Hilaire,
le jeudi 23 février 2023

Le Maire,
Maxence de RUGY

Pour le Maire absent
Le Premier Adjoint
Pascal LOIZEAU

